Rapport d'engagement: Groupama Euro Active Equity

Ce rapport présente les engagements individuels et collaboratifs auxquels Groupama AM participe activement auprès des entreprises détenues dans le portefeuille au 31/12/2025. La politique d'engagement et le rapport d'engagement de la société de gestion sont disponibles sur les pages Finance Durable du site internet de Groupama AM : https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/finance-durable

DIALOGUE ACTIONNARIAL

En 2025, Groupama Asset Management a recontré 146 émetteurs en portefeuille sur des thématiques E,S, G au cours de 185 réunions.

Thèmes des rencontres

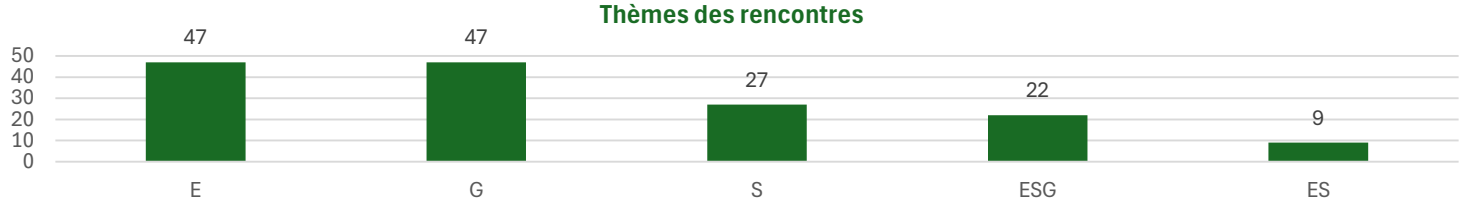

Les sujets abordés sont multiples car en lien avec les enjeux propres à chaque entreprise : plan de transition, diversité, controverses et plan de succession font partie des thématiques récurrentes.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS

Au niveau du portefeuille, 7 entreprises sur 54, soit 13% des positions, font l'objet d'un engagement au 31/12/2025.

Répartition des engagements par pilier

Engagements collaboratifs

Footsie 100 : Envoi d'une lettre commune aux sociétés de l'indice Footsie 100 pour la saison des assemblées générales afin de les inciter à présenter leur stratégie climat au vote des actionnaires. L'initiative pilotée par l'Authority Pension Fund et CCLA Investment Management. Le portefeuille contient une entreprise de l'indice.

Danone : engagement actionnarial inscrit dans le cadre de Climate Action 100+, centré sur la transition juste, la décarbonation du scope 3 et le renforcement de la gouvernance climat.

Engagements individuels

NZAOA : Dans le cadre de l'engagement NZAOA, nous avons sollicité les entreprises Enel, Iberdrola et Air Liquide pour obtenir une stratégie climat alignée avec l'accord de Paris avec des objectifs chiffrés et des cibles intermédiaires

Essilor Luxxotica : Nous avons initié avec Essilor Luxxotica via un engagement afin d'améliorer la transparence des indicateurs ESG publiés

Safran : engagement ciblé sur le plan de transition climatique

ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DU LABEL - EMETTEURS EN POSITION AU 31/12/2025

Les situations suivantes peuvent donner lieu à une démarche d'engagement : (i) un émetteur classé en Q30 (les 30% les moins bien notés selon notre méthodologie de notation interne ESG interne), (ii) la part de plans de transition jugés crédibles au sein du portefeuille est inférieure au seuil requis par le label, ou (iii) l'absence de communication par l'émetteur des 2 indicateurs de performance ESG suivis au niveau du fonds

Emetteurs	Indicateurs ESG manquants	Q30	Plan de transition	Pilier	Démarrage de l'engagement
ESSILOR LUXXOTICA		X		E	2025
SAFRAN		X		E	2025

72,56 % des émetteurs appartenant à des secteurs à forte intensité carbone présentent un plan de transition jugé crédible au regard de notre méthodologie de scoring propriétaire, ce qui est supérieur au seuil du label.

NB: chiffres arrêtés à avril 2026

Définitions

E : le pilier **Environnement** regroupe les enjeux environnementaux, liés aux trajectoires climatiques aisni qu'aux ressources naturelles, comme la biodiversité, l'eau ou les déchets.
du

G : le pilier **Gouvernance** considère la manière dont l'entreprise est dirigée et contrôlée, au travers de sujets comme les droits des actionnaires, les mécanismes de contrôle, l'éthique, la transparence, le management et la rémunération.des dirigeants.
FOOTSIE 100 : A la suite de 2024, nous avons co signé à l'attention des sociétés du FTSE 100 pour la saison des assemblées générales de 2025 une lettre commune les incitant à présenter leur stratégie climat aux actionnaires. L'engagement est piloté par la Local Authority Pension Fund Forum (LAPFF) et CCLA Investment Management (Churches, Charities and Local Authorities).
Engagement individuel : démarche menée directement par Groupama Asset Management auprès d'une entreprise ciblée pour faire évoluer ses pratiques ESG.
Engagement collaboratif : action conduite avec d'autres investisseurs afin de renforcer l'influence collective sur une entreprise, un secteur ou des enjeux ESG.

Disclaimer

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.
Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.
Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.
Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com.
Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.
Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.
Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

Edité par Groupama Asset Management - Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris - Site web : www.groupama-am.com